

Bas-Canada, on eut raison de se plaindre des Anglais qui excluèrent les Canadiens français des charges publiques, gênaient l'exercice du culte catholique et l'usage de la langue française. On eut également raison de se plaindre de la réserve des terres publiques faite en faveur du clergé protestant, de l'absence du gouvernement responsable, de la nomination des membres du conseil législatif par la couronne et du conseil exécutif par le gouverneur, du contrôle de la vente des terres publiques et du revenu des douanes. Dans le Haut-Canada, on était mécontent de voir que le haut personnel des bureaux publics était formé par les membres de certaines familles, une sorte d'oligarchie.

Et les querelles s'envenimèrent à tel point, qu'un premier mouvement séditieux se produisit dans la province de Québec, d'abord en 1837 et ensuite l'année suivante. En 1838, la province d'Ontario se joignit à celle de Québec. Parmi les insurgés, on vit des Anglais et des Français, entr'autres, dans le Haut-Canada, William-Lyon MacKenzie et, dans le Bas-Canada, Louis-Joseph Papineau.

Sir John Colborne, qui tenait alors les rênes du pouvoir, suspendit la constitution de 1791, et forma un conseil administratif composé de vingt-deux membres, dont onze Canadiens. Il dirigea divers corps d'armée sur les insurgés et, les ayant défaits, il en fit emprisonner un grand nombre. Plusieurs moururent sur l'échafaud, les autres furent exilés.

Lord Durham, qui succéda à sir John Colborne, remania le conseil administratif et y fit entrer presque entièrement de ses créatures. Ce gouverneur se rendit impopulaire chez les Canadiens français, vû qu'il s'efforça de les angliciser et qu'il travailla à l'abolition de la constitution de 1791 et à l'union des deux Canadas. Il s'attira, cependant, les sympathies des Canadiens lorsqu'il amnistia la plupart des patriotes de 1837 retenus en prison, moins vingt-quatre d'entre eux, et lorsqu'il conseilla au gouvernement anglais de rendre le conseil exécutif responsable à la Chambre, recommandation qui ne fut pas acceptée, et qui lui attira, dit-on, son rappel en Angleterre.

G.-A. DUMONT.